



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Libanais

Question écrite n° 13318

Texte de la question

M Richard Cazenave attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'action humanitaire, sur la situation de 274 enfants libanais scolarisés en France. En raison du climat de guerre dans lequel ce pays est à nouveau plongé, ces enfants accueillis en France par l'intermédiaire de l'association Liban Fraternité devront rester dans notre pays pour les deux mois d'été. L'association Liban Fraternité tente d'urgence d'organiser les vacances de ces enfants. Outre les difficultés pratiques auxquelles elle est confrontée (notamment quant à la recherche d'un lieu de vacances), l'association doit faire face à un difficile problème de financement récemment aggravé par le refus de la compagnie aérienne de rembourser ou proroger les billets qui devaient initialement permettre aux 274 enfants de rentrer au Liban pour les vacances. En conséquence, il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour que la France, conformément à sa tradition d'accueil, permette à ces 274 enfants d'avoir eux aussi leurs vacances.

Texte de la réponse

Reponse. - Le problème signalé par l'honorable parlementaire des 274 enfants libanais scolarisés en France et dont il convenait d'assurer l'accueil durant les grandes vacances scolaires a fait l'objet d'une attention toute particulière de la part du Gouvernement en liaison avec l'association Liban-Fraternité. Sur ces 274 enfants, 80 originaires de la plaine de la Beqaa ont pu retourner normalement dans leur pays et 95 sont restés avec les familles qui les accueillent, dans douze départements, durant l'année scolaire. Pour les 99 autres, il convenait d'assurer le financement de leur séjour dans les centres ou colonies de vacances où des places avaient été retenues par l'association Liban-Fraternité. Une subvention exceptionnelle de 150 000 francs a été versée par le ministère des affaires étrangères et le secrétariat d'Etat chargé de l'action humanitaire pour permettre aux responsables de cette association, avec l'aide du Gouvernement, d'assurer des vacances aussi agréables que possible à ces 99 enfants.

Données clés

Auteur : [M. Cazenave Richard](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13318

Rubrique : Etrangers

Ministère interrogé : action humanitaire

Ministère attributaire : action humanitaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 1989, page 2290